



La Voix de l'Arguenon

N° 183

Octobre Novembre Décembre 2022

Le site de l'association Yin Yang Créhen est opérationnel !

Après deux ans d'existence et avec la volonté de communiquer sur ses activités, l'association a élaboré son site internet.

Vous y retrouverez différentes rubriques avec notamment :

- La genèse de l'association,
- Une description des activités (taïchi, qi gong, etc.),
- Les horaires et lieux de pratique,
- La feuille d'inscription reprenant les modalités et le montant des cotisations,
- Les différents articles de la presse régionale et locale,
- Pour les membres de l'association uniquement, toute une mine d'informations écrites et vidéos sur les activités pratiquées,
- Et enfin, un formulaire de contact permettant à des personnes intéressées de questionner les représentants de l'association.



Pour consulter le site, il vous suffit de taper l'adresse suivante sur votre clavier :

<https://www.yinyangcrehen.fr/>

Un lien sera créé prochainement sur le site de la mairie de Créhen, sur la page de l'association.

Au programme de cette fin d'année 2022 / début 2023 une initiation à la méditation Zen

Comme toutes les années précédentes, Jean-Pierre George proposera aux nouveaux membres mais également aux « anciens », une initiation à la méditation zen. En fonction du nombre de personnes intéressées, un ou deux groupes seront organisés pour une séance d'une heure et demi avec, au programme :

- Les aspects historiques de la pratique,
- La description de cette pratique dans un dojo zen,
- Des explications générales de la position,
- Les adaptations nécessaires et les conseils pour chaque pratiquant,
- L'expérimentation sur une durée de 20 minutes,
- Un bilan de l'initiation, les ressentis...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Jean-Pierre GEORGE, Président et instructeur au 06.35.59.21.82 ou par email à : budo.jpg@gmail.com, ou par le biais du site internet <https://www.yinyangcrehen.fr/>